

1er Mars 1977

GABRIEL
h A

328-3

DA



INFORMATIONS BRETONNES

N° 1

ADRESSE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vous passez deux jours en ce mois de février en Bretagne, monsieur le président de la République. Ils ne vous apprendront sans doute rien que vous ne sachiez déjà, ni, malheureusement, rien de ce que vous devriez savoir : vos interlocuteurs seront, pour la plupart, ces notables qui rouspètent et respectent en même temps. Des hommes trop raisonnables que l'audace effraie. Professionnellement, je vais vous suivre dans un Tro Braiz tronqué ; mais, comme les autres, je ne pourrai vous rencontrer dans une de ces réunions d'homme à homme qui permettent d'aller vraiment au fond des choses. Alors, je vais vous dire quelques-unes des réflexions que j'aurais aimé développer avec vous.

Je vous aurais d'abord parlé de la Cour de Sécurité de l'Etat, tribunal dont la France partage la pratique avec les seuls pays autoritaires. Je vous aurais parlé des nombreux Bretons qui auront longtemps croupi en prison sans jugement, et dont certains attendent encore ce jugement, tel Jean-Charles Denis. Si des hommes ont commis des délits, on doit les juger et, si c'est fondé, les condamner. C'est normal, ils savent que c'est le jeu. Mais l'indépendance de cette Cour semble une fiction, à en croire la lettre de démission adressée par son procureur général, Juan Jonquères, au garde des Sceaux : il faut la dissoudre, monsieur le président. Elle est contraire à la Convention des Droits de l'Homme que la France a signée.

Je vous aurais demandé pourquoi la Loire-Atlantique a été exclue de votre voyage. Seriez-vous, vous aussi, saisi de l'obsession de la personnalité bretonne comme ceux qui s'acharnent à vouloir arracher de notre communauté le plus important de ses cinq départements ? Reprenez-vous à votre compte une initiative du régime de Vichy approuvée par les nazis ? Le moins qu'on puisse dire, c'est que, en l'année du demi-millénaire de la naissance d'Anne, duchesse de Bretagne et deux fois reine de France, cette discourtoise abstention est une grave faute politique.

Je vous aurais demandé pourquoi votre attitude présente renie vos affirmations passées quant à la région. Alors que les grands Etats modernes — U.R.S.S., R.F.A., Canada, U.S.A., par exemple — possèdent des structures fédérales harmonieuses, alors que le Royaume-Uni s'apprête à reconnaître l'autonomie de l'Ecosse et du Pays de Galles, vous vous en tenez à ce système jacobin qui tue la France, économiquement et politiquement, depuis près de deux siècles, ainsi que l'illustre fort bien Alain Peyrefitte dans son livre : Le mal français. Vous écoutez trop ces hauts fonctionnaires, ces technocrates qui craignent que le pouvoir régional soit la fin de leur pouvoir. « Bannissons de notre esprit l'idolâtrie de l'Etat », affirmez-vous. Il ne suffit pas de le dire...

Je vous aurais demandé pourquoi, après vos prédécesseurs, vous condamnez à la mort lente notre culture, pourquoi vous l'écrasez, pourquoi vous refusez d'entendre l'exigence de ces milliers de jeunes qui ont refusé, une fois pour toutes, de perdre leur identité. La langue bretonne vaut bien la langue française. C'est sans doute cela qui indispose une administration incapable d'imagination et qui ne se rend même pas compte que la civilisation celtique devrait être une des richesses de la République qu'elle dessert.

Tout cela, monsieur le président, je n'aurais pu vous le dire mais, croyez-le, tant qu'une réponse positive n'aura pas été apportée à ces questions et à quelques autres, il y aura toujours des « problèmes », comme l'on dit, en Bretagne. Et certains les poseront peut-être en termes plus percutants que moi.

YANN POILVET.

armor
magazines

N° 85 - Février 1977

Bretagne :

on l'a pris

pour une crêpe

N° 85 - Février 1977

Strollad ar Vro

Dans un communiqué : « Le parti breton Strollad ar Vro dénonce le caractère purement publicitaire du voyage en Bretagne du Président de la République ainsi que la tenue à Rennes d'un prochain Conseil des ministres. D'une part, ces déplacements hors de Paris ne correspondent ni à la moindre décentralisation ni même à la moindre déconcentration administrative, la totalité du pouvoir restant concentrée entre les mains de la structure politico-administrative parisienne. D'autre part, les problèmes bretons et les solutions à y apporter sont bien connus depuis longtemps du pouvoir central. Celui-ci est donc capable de prendre toutes les mesures indispensables. Il s'y refuse constamment et consciemment. Le voyage présidentiel n'a d'autre objet que de masquer ce refus, avec des arrières-pensées électorales. Pour sa part, le parti breton SAV rappelle qu'il ne peut y avoir de solution aux problèmes bretons que par une véritable décentralisation du pouvoir politique rendant leur autonomie aux régions, aux pays et aux communes. »

Pour le retour de la Loire-Atlantique à la Bretagne

Les uns après les autres, de nombreux Conseils municipaux adoptent un vœu pour que, mettant fin à une ulstérisation héritée du régime de Vichy, la Loire-Atlantique retrouve sa place naturelle : humaine et historique, dans la Bretagne et que soit reconnue officiellement l'entité régionale formée par nos cinq départements. Parmi les communes qui ont voté ce vœu : Rezé-lès-Nantes, Rouans, Le Poulguen, Le Croisic, Lorient, Mauron, Inzinzac-Lochrist, Saint-Jacques-de-la-Lande, Saint-Brieuc, Carnac.

D'autre part, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes a décidé d'adhérer à la Chambre régionale de Bretagne au même titre qu'à celle des Pays de Loire.

armor
magazine

La plaque « Bzh » est légale

De nombreux lecteurs nous demandent s'il existe une interdiction officielle d'apposer le « Bzh » sur une voiture, sous prétexte qu'il prête à confusion avec le F.

Ces précisions, nous les avons demandées à Pierre Lemoine, président du Comité d'Action régionale, propriétaire de la marque « Bzh » :

Le « Bzh » ne peut pas être confondu avec un sigle international du fait de ses caractéristiques qui diffèrent en trois points au moins de ceux fixés pour les plaques des pays :

- entourage par un liséré noir ;
- deux lettres (zh) sont en lettres non capitales ;
- la dimension des lettres, même du B en capitales, est inférieure d'au moins 2 cm aux normes.

Par ailleurs, l'on peut ajouter que les traits des lettres sont intérieurs à 10 mm.

Par conséquent, en aucune manière, un automobiliste ne peut être verbalisé pour ce fait : si tel est le cas, envoyez votre P.V. au tribunal, mais surtout ne payez pas.

Il est bon de dire qu'à plusieurs reprises, la police a perdu devant les tribunaux.

Soyez donc rassuré : vous aurez gain de cause.

DES PROMESSES POUR LA BRETAGNE

par Charles LE QUINTREC

On a déjà dit que le discours de Ploërmel serait daté. Sur le plan breton en tout cas, il pourrait bien être l'annonce, sinon l'amorce, d'un tournant.

Pour la première fois un président de la République parle de la culture bretonne et annonce une charte culturelle pour la Bretagne. On en reste un peu abasourdi. Jusqu'à ce jour, nous n'avons eu affaire qu'à l'incompréhension officielle et à la sympathie bienveillante bien sûr, bretonnante aussi du général de Gaulle. C'était peu en regard de la célèbre parole du conventionnel Barrère qui, en 1793, déclarait hautement que « la supposition parle bas-breton » et du mépris dont nous fûmes abreuvés pendant des décennies, surtout dire sous tous les ministères de la III^e République, qui, sur le plan du centralisme, fut certainement une des pires. Il faut le dire et le répéter : la République des Jules ne nous fut jamais favorable. Nous étions trop loin, trop excentrés comme on dit aujourd'hui; nous pensions mal; nous votions plus mal encore. Nous n'étions intéressants que lorsque la grande politique conduisait à la grande guerre. Breton, me disait récemment un ami compatriote, rimait en ce temps-là avec canon. On jetait nos soldats dans l'Argonne, en Champagne, vers Ypres; on en faisait égarer pour le plaisir de certains généraux des milliers et des milliers d'entre eux. N'est-ce pas Mangin qui a dit : « Ce matin, j'ai con-

sommé dix mille Bretons ! » Un vrai plat de résistance.

Oui, nous étions bons pour marcher dans toutes les boues glorieuses des boucheries et pour reposer en paix au Mémorial de Sainte-Anne-d'Auray. Cela dit, on nous caressait de quelques promesses. Déjà, du temps de la monarchie, il en allait ainsi. Lorsqu'on rapportait à nos ancêtres que le roi avait dit entre deux parties de paume, qu'il était fier de ses Bretons, ceux-ci, par un étrange phénomène d'attendrissement, se révélaient farouchement prêts — la faux sur l'épaule — à mourir pour lui.

Que les temps sont changés ! Les Bretons ont appris, à leurs dépens d'abord, à ne compter que sur eux-mêmes — ce qui est d'ailleurs la moindre des choses et je ne vois pas pourquoi on les en féliciterait ! — ensuite, à revenir à des notions et des traditions dont ils ont rougi pendant longtemps. On se souvient encore de ces compatriotes qui cachaient comme une tare leur appartenance à la terre des ploucs et des Plous.

Il serait bon de préciser ici que ce fut le vote de la loi Deixonne, en 1951, qui allait accrocher le grelot et transformer les nôtres de moutons bêlants en moutons enragés. Pas une fête, pas un rassemblement, pas un pardon, au cours desquels on ne vit des jeunes et des moins jeunes répandre des tracts, brandir le gwen ha du, se faire les avocats passionnés

d'une cause qui semblait être morte. De 1945 à 1965, ce fut la bataille perdue. On avait l'impression non seulement de travailler pour rien, mais de reculer. Il faut dire que les libelles, les brochures de toutes sortes en langue bretonne étaient en général présentés comme autant de feuilles de chou. Mais sur ce plan-là aussi, les nôtres ont appris à se battre et nous sommes maintenant étonnés de voir la qualité de leurs publications et la force de leur impact.

En même temps, les cours de breton se multipliaient. De nouveau, les plus jeunes retrouvaient la joie de parler dans la langue des anciens. La joie et la fierté. Ils se rendaient compte que grâce à certains d'entre eux — philologues, linguistes, grammairiens, neologistes — leur langue qui pendant longtemps n'avait exprimé que les besoins quotidiens et les réalités de la terre, pouvait dire le monde moderne sous tous ses aspects, les plus techniques comme les plus abstraits.

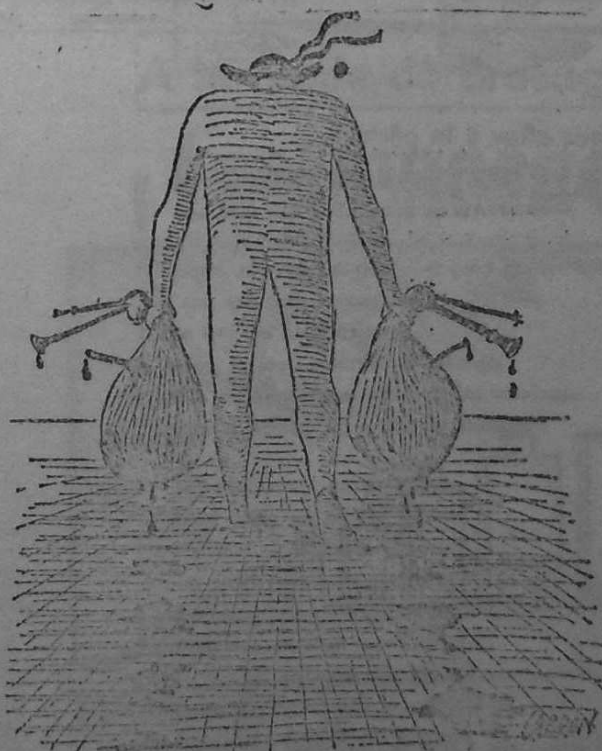
Il faudrait ici rendre hommage à tous ceux qui, semaine après semaine, se sont mis au service de leurs compatriotes. Et nous sentons bien que cette foi dans la langue, que cet élan à la pousser, ne peuvent aller qu'en s'accroissant.

Tous ces efforts devaient obligatoirement, un jour ou l'autre, attirer l'attention des responsables et démontrer que la poussée bretonne, comme

l'a écrit Fanch Trimer, est un phénomène aujourd'hui irréversible.

Que M. Valéry Giscard d'Estaing l'ait compris ne peut que nous faire plaisir. Les promesses de Ploërmel ont besoin d'être précisées. Mais, de les avoir formulées devant des hommes venus de tous les horizons bretons comme Per Denz, Yvonig Gicquel, Polig Montjarret, nous incite à les recevoir avec confiance. Le président de la République s'est adressé à la délégation des représentants des principaux mouvements culturels bretons sans le moindre intermédiaire. Il a parlé de notre langue, il a donné des assurances quant à son enseignement officiel — allant jusqu'à dire qu'il demanderait à M. Haby, son ministre de l'Éducation — de veiller à ce que les bureaux n'entravent pas la bonne marche des choses.

Il n'y a pas ici de ma part le moindre acte d'allégeance à qui que ce soit. Je suis un journaliste et veut m'exprimer en tant que tel. Ce que je pense personnellement des affaires de notre pays, ne regarde que moi. Je ne suis que plus à l'aise pour dire que pas un Breton digne de ce nom n'a recueilli au plus profond de lui-même les paroles présidentielles. Qu'on l'accepte ou qu'on le refuse, un pas — peut-être décisif — a été franchi. Les Pouvoirs publics, après la prise de



Breizh ategou monoutée

POLITESSE BRETONNANTE

Pour le voyage de Giscard en Bretagne, il n'aura pas suffi de la claque classique : à Dinan, le conseiller général socialiste Regnault a reçu d'un C.R.S. une magistrale paire de gifles; une joue après l'autre.

A part quoi Giscard, dans ses couplets éducateurs, a oublié de préciser si les C.R.S. français ne sont pas en train, eux aussi, de devenir « les plus impolis du monde ».

A propos de politesse : les pêcheurs de la région de Douarnenez, pour présenter leurs doléances à Giscard, avaient (officiellement) désigné le président de leur comité.

Comme par hasard, celui-ci ne reçut aucun carton d'invitation. Aucune lettre d'excuses non plus.

Autre hasard : il est candidat aux municipales sur une liste de la gauche.

position du chef de l'Etat ne pourront plus revenir en arrière, et ce sera tout bénéfique pour la Bretagne, d'une part, et pour la France, de l'autre. En effet, les plus lucides d'entre nous, ne voyaient pas sans tristesse, sans aigreur, et parfois sans colère, le monde sombrer dans la grisaille de l'uniformisation. Parlez-moi d'une France différente et différente parce qu'elle sera la somme des différences exprimées par chacune de ses ethnies ! et non d'un pays où, du nord au sud et de l'ouest à l'est, on voudrait faire fleurir le béton de la même façon ridicule !

Le temps est venu d'être ce que nous sommes. Plus nous serons différents, plus nous apporterons quelque chose d'essentiel les uns aux autres, plus nous serons frères. Le poète l'a dit : « L'ennui naquit un jour de l'uniformité... » La mortelle dont on nous rabat les oreilles n'a pas d'autre source. Nous avons besoin de croire en une sorte de pérennité, en des valeurs spécifiques. La survie de notre Bre goz, son épanouissement, son bonheur répondent non pas de notre attachement, mais de notre passion pour notre pays.

LES "CHALUTIERS-USINES" MENACENT LES MARINS PÊCHEURS BRETONS

(De noire correspondant Jean LORRAIN)

A U moment où le président de la République visite la Bretagne, les pêcheurs côtiers de Noirmoutiers, de l'île d'Yeu, des Sables-d'Olonne, du Croisic et de La Turballe, déjà traumatisés par la dernière crise entre les marins pêcheurs européens et les soviétiques, s'élèvent maintenant contre les abus commis sur les fonds du plateau continental par la pêche industrielle, et par conséquent, par les chalutiers-usines.

Alors qu'ils n'étaient qu'une demi-douzaine en 1976, on dénombre maintenant plus de trente chalutiers usines pour la seule zone de pêche située entre l'île d'Yeu et Le Croisic. Ces chalutiers mettent littéralement la faune du plateau continental en coupe réglée, sans sélectionner le moins du monde le poisson.

De surcroît, la pratique de la pêche pélogique sur les côtes entraîne en même temps la destruction des engins traditionnels de pêche, notamment les casiers qui sont fauchés et envoyés par le fond.

En quelques semaines, les marins pêcheurs ont déploré ainsi plus de cent mille francs de pertes, rien que pour l'île d'Yeu.

En cette période où l'existence même de la pêche des petits bateaux se trouve à ce point concurrencée que la menace de disparition pure et simple plane sur elle, les pêcheurs côtiers viennent d'envoyer une motion à l'Institut

scientifique et technique des pêches maritimes, demandant au directeur des Affaires maritimes de Nantes d'intervenir directement auprès du président de la République.

Les marins pêcheurs réclament que soit interdite la pratique du chalutage industriel dans une bande côtière de neuf milles, ainsi que le chalutage industriel de nuit sur les plateaux rocheux, où depuis des décennies travaillent en permanence les pêcheurs du littoral.

La pêche traditionnelle à l'aide d'engins immobiles

respecte la taille du poisson, alors que les chalutiers industriels ratissent tout, y compris d'impressionnantes quantités de poissons immatures. Ceci détruit la faune, puisque chaque poisson qui est amené à l'air meurt et ne peut reprendre vie, même lorsqu'il est rejeté à la mer.

Les marins pêcheurs n'acceptent pas d'être chassés des lieux de pêche des ports dont ils dépendent, sous prétexte qu'un nouveau mode de pêche vient d'être mis en pratique sans aucun contrôle préalable.

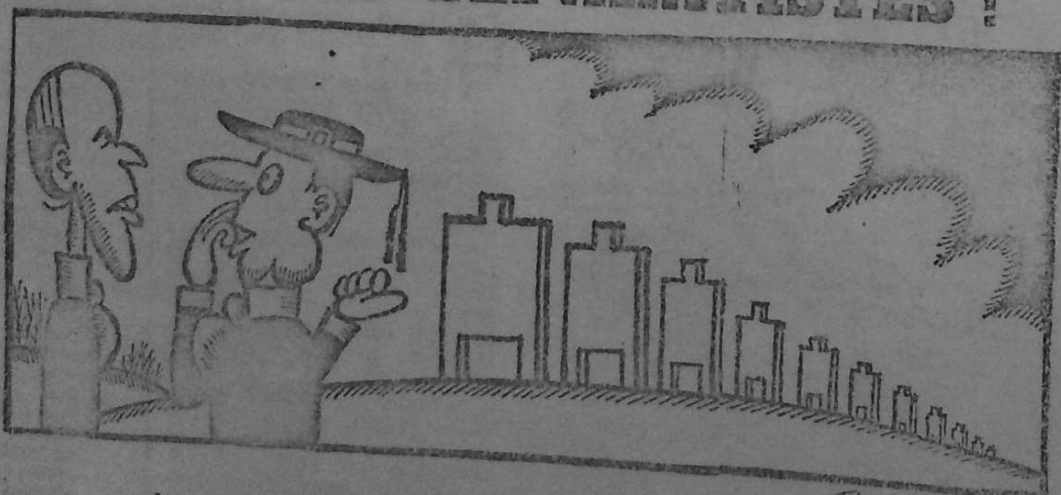
L'AURORE - du BRETAGNE-GISCARD, DIALOGUE DE SOURDS

8/2/77 P.5



— Vous allez à la pêche ?

AH ! CES SÉPARATISTES !



— Les alignements de Chirac... Heu... de Carnac, voulais-je dire.

— dessins du - CANARD ENCHAÎNÉ - N° 2937 DU 9/2/77.

AMAN, EMGLEO BREIZ ! APRÈS LA DÉCLARATION DE PLOERMEL

Ainsi donc, à Ploërmel, mardi 8 février, le chef de l'Etat s'est prononcé pour le maintien sous toutes leurs formes des « cultures bretonnes », — le contexte indiquant par là la culture du pays gallo (Haute-Bretagne) et celle du pays bretonnant. Et pour répondre à un vœu du Conseil régional de Bretagne, M. Giscard d'Estaing a déclaré le gouvernement disposé à mettre au point dès cette année, avec les instances de la région, une « Charte culturelle », qui entrerait en application au début de 1978.

Voilà certes un propos et une promesse qui ne pouvaient pas ne faire sensation. S'il est vrai que ce n'est pas la première fois qu'un leader politique national proclame la valeur et la dignité de toutes les cultures existant dans le cadre de l'Hexagone, du moins la déclaration de Ploërmel (dans la première partie du discours de M. Giscard d'Estaing) est-elle, à notre connaissance, la première dans ce sens émanant d'un chef de l'Etat, et le fait vaut d'être souligné. Sans doute y aura-t-il lieu de revenir bientôt sur certains passages de cette déclaration concernant l'intérêt et le « maintien » des diverses cultures régionales. Pour l'heure, il est plus urgent de voir ce que contiennent la promesse, comment et quand elle sera mise en œuvre.

Prenant acte de l'intention affirmée par le président de la République de répondre aux demandes formulées par le Conseil régional de Bretagne, il faut rappeler que la résolution de cette assemblée, votée le 27 septembre 1975 et reprise en un second texte le 11 février 1976, avançait cinq revendications immédiates précises, relatives à l'enseignement (en

français) de la civilisation régionale et à celui de la langue bretonne. La satisfaction de ces cinq demandes dépend d'une série de mesures à prendre par le ministre de l'Éducation.

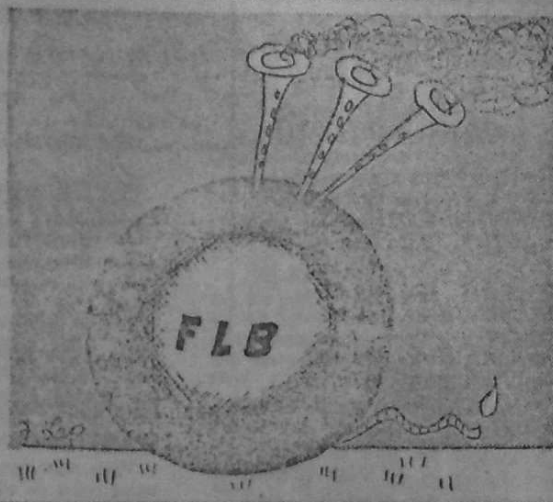
Par ailleurs, l'aide à apporter aux activités des fédérations culturelles bretonnes, qui constitue le second volet de la Charte annoncée relève du secrétariat aux Affaires culturelles. Enfin, les dispositions touchant à la radio et à la télévision et qui furent présentées à M. Giscard d'Estaing par ses interlocuteurs bretons, après le discours de Ploërmel, sont du domaine de la société nationale F.R. 3.

Dans chacun de ces secteurs, l'élaboration des mesures promises demande que soient démocratiquement consultés les diverses parties intéressées. Outre les élus et les représentants des administrations, il est indispensable de prendre l'avis, d'une part, pour l'enseignement, des organisations représentatives des enseignants (leurs syndicats), d'autre part, pour les activités culturelles et les médias, l'avis des responsables des divers mouvements d'éducation populaire, artistiques, littéraires, etc... de Bretagne.

Il conviendrait que ces consultations soient régulièrement faites, sans préalable d'ordre administratif, de manière à ce que les décisions attendues permettent réellement leur application dès l'an prochain dans la totalité des domaines en question. Pour l'enseignement, c'est d'ailleurs avant la fin de l'été prochain que les mesures demandées par le C.R.B. devront avoir été publiées, afin d'éviter que l'année 77-78 ne soit perdue pour la mise en route de la réforme promise.

EMGLEO BREIZ.

LA BOMBARDE BRETONNE



— LE CANARD ENCHAÎNÉ N° 2937 du 9/2/77 —

— LA BRETAGNE A PARIS — N° 1574 du 18/2/77 P.3

Des représentants de la pêche bretonne dîneront avec Giscard

Bien qu'aucune séance de travail ne soit officiellement prévue en matière de pêches maritimes lors de la venue du président de la République en Bretagne, plusieurs représentants professionnels ont été invités à l'entretien prévu à la préfecture de Quimper lundi prochain, en fin d'après-midi.

C'est ainsi que le président du FROM-Bretagne, M. Besnard, et le

président de l'armement concarnois, M. P.-Y. Dhellemmes, ont été invités et devraient également prendre part au dîner avec M. Giscard d'Estaing.

— OUEST-FRANCE du 5 et 6/2/77 Page 19.

A la mode de Bretagne....

Les manèges présidentiels

Les manèges déménagent,
Manèges, ménageries, où ?... et pour quels voyages ?
Giscard qui nous manège,
Barre qui ne nous ménage,
L'un en Armor, observez le manège,
L'autre en Auvergne, admirez les ménages...
Parlons d'Armor, on a fait le ménage !

— M'as-tu connu en président
M'ellant faire un tour à Dinan,
Puis dinant, renflant à Quimper,
Toutes deux villes de compères ?
Lendemain, fans qui se pavant
Ou sans ça, ardez vos Vannes ?
Bien trop de m'as-tu vu, tu vois,
A Brest m'auraient fait la grimace :
J'y irais pas ! Les chiens aboient,

Ouah ! le Giscard à Vannes passe.

Les manèges déménagent,
Ménager, manèges,
Je n'ai pas ?... ah ! que n'ai-je
Les binious qui sont l'apanage
De l'Armor dans l'âme en renue-ménage,
Les « bagades » de binious des bourgades !

— M'as-tu connu sonneur d'binion
Ne voulant pas gonfler mes joues
Pour un joueur d'accordéon
Qui s'balade au pays d' Léon ?

Mais où sont manèges d'antan !

Max Jacob et Boeri lo Gœdiqua.

Giscard à l'Armoricaïne

-LE CANARD ENCHAÎNÉ-

N° 2936 du 2/2/77

Page 3.

LETTRE OUVERTE

AUX CONSEILLERS REGIONAUX

LES 7 et 8 février, Giscard parcourra la Bretagne, Vite. Pour éviter un bide du même genre que le bide alsacien tout récent, il a fait préparer soigneusement ce nouveau voyage. Michel Bassi, adjoint du porte-parole Lecat, est même venu le mitonner sur place.

Itinéraire très étudié : en dehors de Quimper, où le président ne fera que dîner et dormir, et de Vannes, dont le maire est Marcellin, rien que d'assez petites villes, faciles à faire investir dès le matin par des forces de police ou par des sympathisants ramautés pour l'occasion.

Enfin, sur les sept communes visitées, cinq ont des maires appartenant à la majorité et les deux autres des maires très modérés, genre centre gauche. Ultime précaution : la liaison, de l'une à l'autre, se fera par la voie des airs.



Les villes de gauche ont été systématiquement écartées. Mais aussi Brest ; c'est même la première fois qu'un président de la République snobe ainsi, dans un voyage officiel en Bretagne, la rade de Brest... et ses invincibles sous-marins. Il faut dire que la majorité, à Brest, est tout ce qu'il y a de « pluraliste » : deux listes, l'une RI et l'autre RPR, s'opposent, en mars, à la liste de gauche.

Des comités de soutien au président ont été mis en place dans plusieurs villes de Bretagne, avec mission, et forcément vocation, de remplir des cars et de fournir la claque là où Giscard a accepté de passer, en particulier à Floer- mel, où il prononcera son principal discours.

Giscard voulait aussi se faire accueillir en Bretagne par mille sonneurs de binic et de bombarde. De quoi couvrir, en tant que de besoin, des voix de manifestants (côté de l'opération musicale prime : entre trente et trente-cinq millions d'AF, car on offrait un cachet aux volontaires). Hélas ! les organisations de sonneurs bretons ont refusé l'offre du préfet de région de participer à ce beau morceau de folklore.

Giscard aura tout de même des sonneurs, ceux des « bagadous » de la lande d'Oué et de Lann-Bihoué. Bien obligés : ils sont militaires.

« Monsieur le Conseiller régional,

Le Conseil national de Bretagne a passé en revue, au cours de sa session d'automne 1976, les questions que vous avez vous-même débattues au cours de vos dernières sessions, et s'est efforcé de tirer la leçon de vos débats.

Vous nous permettez de vous faire part de notre point de vue qui n'a pour but que d'apporter sa contribution à vos travaux.

Il nous est apparu de toute évidence que le manque de moyens financiers paralyse votre action. Les intérêts bretons que vous défendez ne pourront l'être efficacement que par l'attribution à la Région de ressources financières adéquates, vous donnant ainsi la possibilité d'avoir une véritable autonomie de gestion. Certains d'entre vous n'ont d'ailleurs pas manqué de le souligner au cours de vos débats.

Serait-ce trop demander à l'Etat qui nous gouverne d'aligner sa législation sur ce point, sur celle de ses voisins ? Alors que l'Etat Français absorbe pour ses seuls besoins 80 % de la masse fiscale totale, ne laissant aux collectivités locales que la portion congrue, la

proportion est inversée dans les Etats de structure fédérale comme l'Allemagne et la Suisse.

Dans les Etats « régionalisés » comme l'Italie, ou seulement décentralisés comme d'autres voisins de la France, la part de l'Etat dans les ressources fiscales atteint rarement plus de 50 % de leur total, l'autre moitié allant aux collectivités locales et aux Régions.

Nous estimons dès lors que l'action qu'il nous appartient à tous de mener, et à vous en tout premier lieu, est de réclamer l'attribution exclusive à la Région de certains impôts déterminés, aujourd'hui perçus au profit exclusif de l'Etat.

Nous suggérons, toujours, selon l'exemple des Etats voisins, que le produit de l'impôt direct sur le revenu perçu dans la Région soit intégralement versé à cette dernière.

Ces ressources vous donneraient certains moyens d'action qui vous manquent pour appliquer les décisions que vous serez amenés à prendre en vue du développement économique, social, et culturel du peuple breton.

Vos assemblées sont pour l'instant, et en attendant une réforme régionale plus profonde les seuls organismes sur lesquels les Bretons puissent compter pour mener cette action.

Nous avons tenu aussi à rendre hommage aux efforts tenaces et persévérants que vous menez en faveur de l'enseignement de la langue et de l'Histoire de Bretagne dans les établissements scolaires des divers degrés.

Ici encore la solution nous paraît liée à la précédente. Satisfaction ne sera donnée au peuple breton que lorsque les Assemblées régionales de Bretagne seront seules chargées de l'organisation de l'enseignement dans la Région, du recrutement de ses maîtres et professeurs, de l'établissement de ses programmes, de la gestion de ses universités et de certains de ses mass-média.

Dans ce domaine aussi la législation centraliste française est considérablement en retard sur les législations décentralisées de ses voisins.

Faut-il rappeler qu'en Suisse et en Allemagne il n'existe pas de ministère de l'Education nationale et que chaque « Région », les Länder et les cantons, organisent leur système d'enseignement comme ils l'entendent, qu'en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Espagne ce sont les autorités locales qui sont, en ce domaine, responsables de l'organisation, de la gestion et des programmes des enseignements des premier et second degrés ?

C'est là, nous semble-t-il, le but auquel il nous faut tendre pour la Bretagne. Pourquoi ceux d'entre vous qui représentent des syndicats et des organismes professionnels ne prendraient-ils pas l'initiative de créer, comme viennent de le faire les syndicalistes normands de la C.F.T.C., un syndicat breton de l'enseignement public ?

Ce syndicat normand de la C.F.T.C. a demandé la suppression du ministère de l'Education nationale et les transferts de ses attributions aux Régions.

Il y a là un exemple à suivre et une réalisation à méditer.

PRESSE ET DOCUMENTS

• *Le Charivari*, n° 25. Une importante étude sur le thème : « La Bretagne des rebelles... Longtemps indépendante, pourvue d'une langue originale, la Bretagne n'a jamais renoncé à son passé ; sa revendication s'affirme par l'écrit, l'action politique, voire la chanson... et les bombes du F.L.B. » (19, rue Prêtres, Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris).

• *Les Pays*. Un dossier rassemblé par Raymond Letortre : l'émergence des pays, hier et aujourd'hui ; assemblées régionales et pays ; les communes et la préparation du VII^e Plan ; les 13 membres de la Fédération des Pays de Bretagne (Bretagne-Expansion, B.P. 645, 35008 Rennes-Cedex).

N° 85 - Février 1977.
9^e année



Telles sont, Monsieur le Conseiller régional, quelques-unes des réflexions que nous a inspirées l'étude de vos travaux ; elles nous paraissent conformes aux aspirations du peuple breton sur les sujets qu'elles évoquent.

Veuillez agréer, etc. »

Pour le CONSEIL NATIONAL DE BRETAGNE,
le responsable des relations publiques

C. LE MENN.

PLANS SUR LA COMÈTE

Nous autres, Celtes, nous sommes des « éga-
listes ». Nous détestons les dictateurs. Les op-
presseurs. Les colonisateurs. La table ronde était jadis
notre symbole de l'égalité des âmes. Lorsque nous
traitions avec quelqu'un, c'est toujours d'égal à égal.
Pas d'inférieurs. Et pas de supérieurs. La civilisation
française — de maîtres et de valets — n'est pas la
nôtre. La civilisation de la guillotine n'est quand même
pas la nôtre !

Une exception rarissime : le général Drouot. Ce
Lorrain avait une âme de Celte. Quand il parlait à ses
soldats, c'était toujours d'égal à égal. Une vieille
histoire...

Regardons plutôt vers l'avenir. Et tirons des plans
sur la comète. Supposons — simple supposition —
que la gauche l'emporte aux prochaines élections. On
peut envisager pour la Bretagne deux sortes de
politiques — ou de régimes.

I. LA POLITIQUE DE RICHELIEU

Entre monarchie française et république française, la
ressemblance est grande. Les lettres de cachet, par
exemple, existent toujours. Demandez donc à Yann
Fouéré ou à Pierre Loquet. On parle beaucoup
d'assemblée « régionale », mais déjà, du temps de
Necker, et même de Turgot, il était question d'assem-
blée « provinciale ». Et ce n'était pas la peine vraiment
de faire tant de « révolutions », de casser tant de
rois, d'empereurs — et de républiques — pour
changer... un adjectif. Voyez leur révolution de 89 :
aristocratie de l'argent — et de la naissance — a
remplacé l'aristocratie de la naissance — et de
l'argent. Quelle grande révolution ! Il est vrai que ces

gens-là font des révolutions pour se donner des dic-
tateurs. Fermons la parenthèse.

Les socialistes franco-bretons — plus français que
bretons ou... plus bretons que français (« L'équidistan-
ce est un mythe » — Kissinger), les socialistes
franco-bretons nous promettent une Bretagne bre-
tonnante : assemblée bretonnante, école bretonnante,
télé bretonnante... C'est merveilleux. *Re vras !* La
vérité se trouve dans une lettre de... Richelieu à son
préfet de la « région » Bretagne. Le cardinal écrivait :
« Accordez-leur tout ce qu'ils demanderont à con-
dition — à condition — que cela ne porte pas atteinte
aux intérêts de Sa Majesté... »

Breiziz, va breudeur, vous voilà prévenus : ce sera le
régime de la liberté... surveillée.

2. LE REGIME DU GOULAG

Les communistes prennent la place des socialistes.
Cela s'est déjà vu quelque part. Ce n'est pas de
l'histoire-fiction. Et notre chère presque dévotion
une... de du fameux Archipel (le Goulag est fils de la
Guillotine : telle mère, tel fils).

Ce sera le régime de la prison à vie.

La politique du Breton bretonnant doit être celle de
Jean Le Bon — à Poitiers. Se méfier de la droite : ne
pas refaire la bêtise des chouans. Et se méfier de la
gauche : s'en servir, mais non la servir. Un jacobin,
qu'il soit de gauche ou de droite, reste jacobin. Éter-
nellement. *Ar gwellañ n'e dal ket daou veneg toul*. Et
la Bretagne, un long temps encore, restera colonie à
son grand dommage : on n'est jamais mieux servi que
par soi-même.

La Bretagne, n'en déplaise aux centres diplômés ou
gionnés, la Bretagne est une colonie française. La
preuve ? Je n'ai pas au loin le chercher. Prenez les
Lettres de Mme de Sévigné, de cette *iron vraz* qui fut
l'amie du duc de Chaulnes, le massacreur de nos
pères. Prenez sa lettre du 30 juillet 1689, écrite
d'Auray. Vous y trouvez ceci :

*Le régiment de Keran est fort beau ; ce sont tous
Bretons, grands et bien faits au-dessus des
autres, qui n'entendent pas un mot de français, si ce
n'est quand on leur fait l'exercice, qu'ils font
d'eussi bonne grâce que s'ils dansaient des pas-
sepieds : c'est un plaisir que de les voir.*

Des recrues font l'exercice dans une langue qui
n'est pas la leur. Nous sommes là en plein statut
colonial. *N'eo ket gwir marteze ?*

Les bêtes sauvages — sauvages, c'est-à-dire
libres, — les bêtes sauvages possèdent « leur » terri-
toire. C'est un droit naturel — que les Bretons n'ont
pas.

Le peuple breton est un peuple colonisé. (Et
pourquoi ce racisme ? Parce qu'« ils » sont plus
savants que nous ? Mais leurs savants chimiqués,
pollueurs et pollués, un jour viendra où le monde les
vomira.)

Ce peuple naturellement tourné vers la mer (et « ils »
veulent faire de nous — Nantais — des paysans de la
Loire. *Ar vrez, !*, la France terrienne l'a obligé à regar-
der vers la terre. De ce peuple de marins et de
paysans, de paysans-marins et de marins-paysans, la
France terrienne a fait un peuple de terriens et de
papperassiers — un peuple de mendiants. Vous avez
vu toutes ces mains tendues vers Chirac ? Quelle
misère !

La politique terrienne de la France (si l'on peut parler
de « politique ») ! Depuis 1789 — tous les historiens le
savent — la France n'a jamais eu de politique
étrangère digne de ce nom, la politique terrienne de la
France nous a menés trop souvent à la honte et à la
mort. A Verdun — et ailleurs — la mitraille nous a
fauchés... par centaines de milliers. Leur « patrie »
était une boucherie. Nous avons la tête dure (Gérard
de Nerval : « Les Bretons sont faits de pierre et de cuir
de buffle. » Och brein !), mais nous avons compris.
Dans leurs marches vers l'Est (« ils » ont marché,
souvenez-vous, jusqu'à... Moscou !), dans leurs mar-
ches vers l'Est, qu'« ils » ne comptent plus sur nous...

Autrefois, nous vivions librement, par les champs et
par les grèves, dans le soleil, la pluie et le vent — la
vraie vie, en somme.

Et nous voilà maintenant : condamnés à l'exil, en-
fermés entre quatre murs, léchant des bottes, puant
le vinasse et la tabagie — et l'âme toujours enlevée
vers un coin de Kerné, du Léon ou du Trégor.

Quelle différence ! Et quelle déchéance !

Mais la Droite, a dit le poète (Hugo), « la Droite est un
astro, il s'éclipse mais il reparait ». C'est notre destin,
à nous Bretons. An noz n'e bad kat atao. Délivré de
la mort par l'amour de ses enfants, la Bretagne un jour
renaîtra. Une Bretagne « égaliste » — la seule
Bretagne pour laquelle un Breton puisse vivre et
mourir.

Arthur — notre grand Arthur — un jour reviendra. Il
nous l'a promis. Et c'est écrit — dans les étoiles (1) !

CLET-YVES YVEN.

(1) Petite note religieuse. Les Bretons breton-
nants se fichent pas mal des tribulations de l'Église
romaine. L'Église romaine a toujours pris, contre le
peuple breton, le parti de l'État français — le parti des
colonisateurs. Comme c'est l'usage. Ou la tradition.
(C.-Y. Y.)

L'A.R.B. : appel à Yann Goulet

A l'issue de sa réunion du 13 janvier, le Kuzul
Meur de l'Armée Républicaine Bretonne nous a
fait parvenir un long communiqué dans lequel il
proteste contre les interprétations erronées de
l'action de ses volontaires, dénonce une fois de
plus le P.C.F. et les « faux frères » de l'U.D.B.,
et demande que « Yann Goulet et le Comité de
la Bretagne libre reprennent leurs rôles pour
rendre inefficaces les provocations et authen-
tifier certaines opérations ponctuelles ».

GUY CARO

Lettre ouverte au Pouvoir et à l'Opposition

N° 85 - Février 1977



— à MM. Valéry GISCARD
d'ESTAING, président de la Répu-
blique ; Olivier GUICHARD, garde des
Sceaux ; Michel PONIATOWSKI, mi-
nistre de l'Intérieur.

— à MM. François MITTERRAND,
premier secrétaire du Parti Socialiste ;
Georges MARCHAIS, secrétaire
général du Parti Communiste
Français ; Robert FABRE, président
des Radicaux de gauche ; Michel
MOUSEL, secrétaire général du
P.S.U.

« Après l'annonce d'un Conseil des Ministres
à Rennes début 1977 et une déclaration du
ministre de l'Intérieur le 19 novembre à
l'Assemblée Nationale à propos des attentats
en Bretagne, je me permets de vous adresser
cette lettre ouverte.

J'y joins un texte récent intitulé « Scènes de
chasse en Bretagne » et me permets de vous
demander, d'une part si vous aviez eu connais-
sance des faits relatés dans ce texte, d'autre
part si vous pouvez répondre aux questions posées
à la fin du texte.

Le ministre de l'Intérieur a déclaré : « La
répression n'est pas tout ; il y a aussi une ac-
tion de prévention à mener. Elle peut prendre
deux formes : la première, c'est le soutien que
l'opinion publique peut donner à la lutte contre
le terrorisme ; la seconde, ce sont les condam-
nations qui frappent les auteurs d'attentats. »
Ce qui m'amène à porter à votre attention les
réflexions suivantes :

Mieux vaut prévenir que guérir... Je pense
que le ministre de l'Intérieur a raison lorsqu'il
dit : « Il y a une action de prévention à mener »,
mais qu'il se trompe sur ce que peut être
cette action de prévention. « Le soutien que
l'opinion publique peut donner à la lutte contre
le terrorisme » : est-ce là un appel aux Français,
et surtout aux Bretons, à approuver sans
aucune réserve toutes les opérations de police
dites « anti-F.L.B. », voire à devenir auxiliaires
de police ?

De même que ma formation et mon expé-
rience de médecin-psychiatre m'ont apporté
quelques idées sur la prévention de la
délinquance, mon expérience et ma formation
à l'intérieur du mouvement breton agissant
dans la légalité m'amènent à penser qu'il n'y
aurait plus d'attentats en Bretagne si un
gouvernement français décidait de prendre les
moyens de satisfaire les droits suivants des
Bretons :

- le droit de vivre et de travailler dignement
en Bretagne ;
- les droits d'une culture bretonne spécifique,
notamment de la langue bretonne ;
- le droit de gérer les affaires les concernant
en Bretagne et non à Paris, dans la large
mesure où cela est compatible avec l'unité
de l'État Français.

Je vous prie d'agréer... »

GUY CARO

LA POLITIQUE BRETONNE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le séjour du président de la République en Bretagne a certes été pour lui l'occasion d'exprimer de bonnes intentions à notre égard : sur les plans économiques et culturels, notamment, des propos ont été tenus, des orientations définies, des engagements pris qui peuvent constituer la base d'une nouvelle politique bretonne pour le gouvernement.

Pourquoi le sens de cette politique a-t-il été affecté par des maladroites commises dans l'organisation du voyage ? C'en était une, aux allures de provocation, que d'arrêter au préalable une douzaine de nos compatriotes connus pour leur dévouement à la cause bretonne, et sans motif sérieux par surcroît puisqu'il a fallu les relâcher au bout de quarante-huit heures. Certains voulaient-ils attirer une réplique et compromettre le succès attendu par le président ? Ils y sont arrivés.

C'en était une autre et de taille que d'oublier la Loire-Atlantique dans l'itinéraire préparé. De Gaulle ne l'avait pas faite lors de sa mémorable visite en 1962. Il avait même profité de son entrée dans la cathédrale de Nantes pour s'incliner devant le orapeau breton. L'oubli était ici d'autant plus regrettable qu'on avait bien su aller chercher jusqu'à Nantes certaines victimes des arrestations préventives...

Et puis, sur le monument aux morts de la guerre 14-18, que le président a visité à Ste-Anne-d'Auray, les noms des soldats tués, originaires de Loire-Atlantique, ne sont-ils pas mêlés à ceux des morts des autres départements bretons ? Pourquoi vouloir perpétuer une coupure voulue par le gouvernement de Vichy pour des raisons momentanées et maintenue jusqu'ici par les adversaires de la Bretagne ?

A citer aussi, parmi les erreurs de ce séjour, celle de n'avoir pas reconnu les vraies raisons du retard apporté à l'exécution du plan routier breton. « Les engagements qui avaient été pris dans le passé, a dit le président, s'inscrivaient dans l'unité qui mesurait alors le pouvoir d'achat. Manifestement, ses conseillers ne lui ont pas fourni les bons textes : les engagements pris et répétés par les plus hautes instances de la République portaient non pas sur le montant de l'investissement mais sur les délais d'achèvement.

Pour ces raisons et quelques autres encore, si le président de la République a connu sur notre sol un indéniable succès populaire, notamment à Ploërmel, la Bretagne profonde n'est pas venue au rendez-vous, réticence illustrée notamment par la rareté des bagadou sur son passage, par l'absence de certaines personnalités de marque et même par le choix des artistes produits à Ploërmel, tous importés de Paris, alors que, s'il est un peuple dont de nombreux chanteurs à succès expriment les aspirations, c'est bien le nôtre.

Ces erreurs et maladroites ne doivent toutefois pas nous faire perdre de vue les aspects positifs de ces deux journées. Ils sont réels, nombreux et particulièrement marquants car ils dénotent, chez le plus haut magistrat de la République, un souci de modifier en profondeur le comportement officiel à l'égard de la Bretagne.

Valéry Giscard d'Estaing a d'abord rappelé combien les Bretons ont longtemps été « absents des priorités nationales, appelés à partager les efforts et les sacrifices puis, une fois rentrés chez eux, oubliés et abandonnés ». Il a aussi abordé les nécessités concrètes devant lesquelles nous nous trouvons : qu'il s'agisse de la mer, des ports, de la zone de Brest, de l'autoroute de liaison vers les

régions de l'Est, de la voie routière expresso Rennes-Brest promise pour avant 1980 (il s'agit bien d'une date d'achèvement, non d'une enveloppe financière) : qu'il s'agisse aussi d'implantations industrielles, techniques, technologiques, administratives et autres, ou bien du littoral et des exploitations que l'océan permet, des mesures nouvelles ont été annoncées à Dinan, des engagements pris, qui correspondent effectivement aux nécessités de notre développement.

« L'Etat veillera à ce que l'ensemble des financements puisse être mis en place au fur et à mesure des besoins » a précisé le chef de l'Etat. Et il n'a pas mentionné qu'il s'agissait de francs d'aujourd'hui ni qu'en cas de dévaluation les promesses de Dinan seraient caduques.

En matière d'industrialisation de la Bretagne, l'intention affirmée vaut d'être notée, car on peut penser que cette vue neuve et intelligente fera date : « Dans le domaine industriel, a expliqué le président, la réduction de la croissance nationale des emplois, due à la période économique que nous traversons, doit être compensée par un redéploiement dans les zones prioritaires au regard de l'aménagement du territoire. D'abord en menant une action plus énergique en faveur de celles des régions où l'industrie peut se développer sans faire appel à la main-d'œuvre étrangère et c'est, vous le savez, le cas de la Bretagne ». Que n'y a-t-on pensé plus tôt au lieu d'implanter tant d'usines dans des zones sans main-d'œuvre suffisante où on a dû installer à grand frais des immigrés.

C'est à Ploërmel, à propos du problème culturel, longtemps tabou, que le président a le mieux rompu avec le passé assimilateur et uniformisateur de Paris. Il l'a fait avec

des prudences de langage ingénues, parfois irritantes à nos oreilles, mais le pas semble franchi : « Je vous parlerai d'abord de la Bretagne, puis de la France » a-t-il dit en premier lieu, comme pour bien montrer la dualité du sujet. Ainsi de Gaulle parla-t-il un jour de « la France et sa sœur cadette, la Bretagne ».

Puis Valéry Giscard d'Estaing l'a énoncé clairement : « Le temps est venu d'affirmer qu'en particulier il n'y a pas de contradiction entre le fait d'être pleinement Français et celui de continuer à vivre des traditions, des coutumes et une culture régionales ou locales... les traditions et la culture de la Bretagne ne sont pas simplement du folklore. Elles sont des manières de vivre quelque chose de différent... l'unité française n'a aucune raison d'être l'uniformité française. Vous, les Bretons de tous âges, du pays gallo ou du pays bretonnant, vous enrichissez par votre spécificité la vie nationale et vous devez être encouragés à le faire... »

C'est alors qu'on a entendu sa réponse au vœu émis par les conseillers régionaux : « Le gouvernement est disposé à conclure avec les instances de la région une charte culturelle destinée à favoriser la culture bretonne sous toutes ses formes. Qu'on élabore cette charte en 1977 afin qu'elle entre en application au début de l'année prochaine. Ainsi sera confirmé le fait qu'il n'y a aucune contradiction entre la volonté de vivre la culture bretonne et la conscience d'être pleinement Français ».

Saurons-nous saisir cette occasion et la saisir mieux que ne l'ont fait les Alsaciens à qui elle a été présentée l'an passé et qui n'y ont répondu qu'avec timidité ?

Il faudra, au cours des prochains mois, revenir sur ce sujet, capital pour l'avenir de la Bretagne.

Des canons pour Giscard !

Un de nos lecteurs nous adresse un exemplaire du Ploërmelais libéré (28/1), duquel nous extrayons cet arrêté municipal à la une :

Art. 4. — Le jour de la venue du Président, c'est-à-dire le mardi 2 février, de 14 h 30 à 20 heures, seule la vente et la consommation des boissons du premier groupe seront autorisées dans les débits de boissons à consommer sur place de la Commune, c'est-à-dire que toute boisson alcoolisée ne pourra, ce jour-là, pendant les heures indiquées, ni être vendue, ni être consommée.

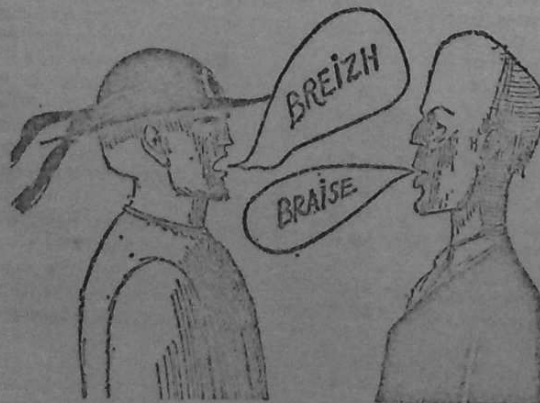
Qu'est-ce à dire ? Craignait-on que les Bretons aient le vin mauvais pour Giscard ?

Interrogé par téléphone, le maire, M. Bouchaud, nous a précisé que cette décision avait été annulée le lendemain.

Bidon tact !

Bienheureux Ploërmelais ! Ils ont pu s'enivrer autrement qu'en buvant les paroles présidentielles.

DIALOGUE DE SOURDS



Une politique à l'Armor-moi-le-nœud

Après le discours de M. Giscard d'Estaing à Ploërmel

UNE AMORCE DE DÉCRISPATION POUR LA CULTURE BRETONNE

M. Y. Gicquel, président de Kerdoc'h, nous fait parvenir, après son entretien avec le président de la République, le texte suivant.

A Ploërmel, le 8 février, le président de la République a tenu à rencontrer, avant son départ, une délégation des représentants des principaux mouvements culturels bretons: Per Denez, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes, Yvonig Gicquel et Jean Guého, président et secrétaire de Kerdoc'h; Folig Monjarret et Jean-Pierre Richard, président et secrétaire général de la B.A.S.; Paul Morin et Mikael Michéau-Vernez, président et vice-président de War Leur. L'événement mérite d'être souligné, car, après la reconnaissance solennelle de la diversité culturelle et l'annonce d'une charte culturelle spécifiquement bretonne, c'est la première fois qu'un chef de l'Etat s'est permis d'écouter, sans le moindre intermédiaire, les doléances de représentants de mouvements culturels bretons. Au cours de l'entretien très détendu, qui a duré une vingtaine de minutes, le porte-parole, Per Denez et Yvonig Gicquel, ont exprimé avec clarté et fermeté la problématique spécifique de la langue et de la culture bretonne, souligné les besoins des mouvements culturels, et insisté sur les aspirations culturelles du peuple breton.

A la déception manifestée par Per Denez sur le fait qu'il n'avait pas cité une seule fois dans son discours le mot «langue bretonne», le président de la République a répliqué qu'il y avait pensé en parlant des cultures bretonnes en pays gallo et pays bretonnant. Apparemment ignorant de la façon précise dont l'enseignement de la langue bretonne est, dans les faits, non dispensé, à part entière dans les différents cycles, et sans moyens efficaces, il a promis de demander à M. Haby, ministre de l'Education, de veiller à l'application effective des possibilités lé-

gislatives. Mais aucune décision complémentaire n'a été prise sur ce point, notamment au niveau d'une licence de breton. Bien évidemment, a été évoqué la piètre place accordée par la télévision et la radio à la langue bretonne et le lançant problème de la séparation de la Loire-Atlantique de la Bretagne. Aucune réponse n'a été apportée à ces interrogations.

Les porte-paroles ont insisté sur la défiance trop systématique à l'égard de la culture bretonne manifestée par des personnes publiques dont des représentants de l'Etat, alors que cette culture est un droit qui doit être respecté. Il lui a été rappelé que Justice et Liberté, maîtres-mots de la conclusion du discours de Ploërmel, devraient être des expressions également à part entière pour la culture bretonne. M. Giscard d'Estaing a estimé que sa prise de position, fort claire dans son discours, devrait désormais dégager un climat de confiance et qu'effectivement, toute liberté, dont celle de la culture bretonne, devrait être assortie de moyens.

L'un de ces moyens sera pour le chef de l'Etat la charte culturelle qu'il appartient aux associations culturelles de proposer, voire de gérer. Quelque peu étonné du nombre de ces associations culturelles et de leur regroupement au sein de grandes fédérations, le président a fortement encouragé leurs représentants à proposer aux mêmes des points d'application concrets pour cette charte culturelle, qui sera à établir entre l'établissement public régional et le secrétariat d'Etat à la Culture. Il a répété qu'il souhaitait qu'il y ait «une volonté de vivre la culture bretonne» et que pour lui, par cette charte, l'occasion était donnée aux associations culturelles de participer à l'élaboration de moyens précis.

Le président a beaucoup insisté sur le fait que cette charte cultu-

rella est un exemple évident de décentralisation; il appartiendra donc au secrétariat d'Etat à la Culture de décentraliser effectivement, par l'intermédiaire de l'établissement public régional et du préfet de région. A l'exemple de l'Alsace, les institutions régionales et le préfet devront faire une part très large aux associations.

A la question posée d'y affecter, par an, pour l'animation culturelle, des crédits de fonctionnement de l'ordre de 5 à 6%, du seul budget de fonctionnement du centre Beau-bourg, soit un minimum de 8 à 9 millions de F, le président n'a pas répondu, estimant qu'il ne lui appartenait pas de fixer le montant. En conformité avec les textes législatifs et réglementaires, il a refusé que l'établissement public régional puisse intervenir au niveau de crédits de fonctionnement, en réponse à une question très précise qui lui était posée, au sujet de l'Institut culturel de Bretagne et au sujet d'un complément régional éventuel de la dotation de l'Etat pour la charte culturelle. Il a confirmé qu'il ne souhaitait pas que les régions soient dotées d'une administration trop importante; l'autorisation donnée en faveur de crédits de fonctionnement déclineraient rapidement des «administrations parallèles». Selon le Chef de l'Etat, il faut donc que le fonctionnement d'organismes culturels, y compris breton, soit assuré par l'Etat (ce sera l'un des aspects de la Charte), par les conseils généraux et les conseils municipaux.

Au cours de l'entretien, est revenu à plusieurs reprises le problème de l'enseignement du breton, car la charte culturelle ne pourra pas résoudre ce problème. Le chef de l'Etat aura au moins été informé directement des difficultés pratiques rencontrées. A été évoqué également «Le mal français», l'ouvrage d'Alain Peyrefitte qui décrit si bien les méfaits de la centralisa-

tion et de la société de défiance: la Bretagne (et notamment la Bretagne culturelle) s'y retrouve dans bien des analyses de cet ouvrage.

En conclusion, les représentants des mouvements culturels bretons, recus en audience, ont pris acte de la volonté manifestée par le chef de l'Etat, en faveur de la culture bretonne. Ils sont satisfaits sur le point précis de la charte culturelle, qui était l'une des suggestions qu'ils avaient proposées directement à l'Elysée, avant le voyage, par l'intermédiaire d'un conseiller du président. Ils regrettent cependant l'absence de prise de position ferme sur l'enseignement du breton. Le discours de Ploërmel est un tournant indéniable qu'il s'agira de mettre à profit. La charte pour la culture bretonne ne doit pas être vidée du sens profond voulu par le président de la République. Les mouvements culturels bretons entendent que son application, dès le début de 1978, selon l'annonce solennelle, soit réservée en priorité à l'animation de la culture vivante de Bretagne. Des propositions très précises seront faites à l'établissement public régional de Bretagne.

- LA BRETAGNE A PARIS -

N° 1574 du 18/2/77

Page 3.

Kenavo, Valéry!

Le trajet de Valéry en Bretagne a tenu du jeu de l'oie, du saut de puce, du slalom spécial, avec chicanes compliquées et zigzag torturés. Il faut bien dire aussi...

La Loire-Atlantique a été arrachée à la Bretagne: admettons. Mais l'Ille-et-Vilaine aussi dut être soudain rayée de la carte. A cause de Rennes: une ville suspecte. Comme les autres, du reste: Brest ou Lorient, par exemple. A cause des habitants: donc des mécontents. On y rencontre même des ouvriers, alors...

Les campagnes ne sont pas sûres non plus: à cause des paysans. On ne pouvait quand même pas tous les exiler.

De larges territoires sont, d'autre part, tenus par les collectivistes et leurs séides:

il eût été imprudent de mettre les pieds à Saint-Brieuc. Pas davantage question de visiter les zones sous contrôle RPR: ç'aurait pu faire de la pub aux chiraquiens. Ainsi la région de Douarnenez fut-elle laissée à Guy Guerneur, le député localement célèbre parce que, sans voler les charlots des bateaux sur les plages, il les emporte de bonne foi (et quand ils appartiennent au CRS, gardien de ladite plage, cela lui fait des ennuis). On ne lui a dépêché qu'Anne-Aymone, histoire de la laisser se faire mazouter vers l'île de Sein. Une maigre poire pour sa soif.

Pas de grands ports. Pas de chantier naval, pas de lieu de pêche industrielle: les marins râlent trop fort. Exit Concarneau, Exit Lorient. Et caetera.

Au total, un véritable casse-tête chinois pour établir le rallye Vally. Un casse-tête Mao, comme on dit là-bas. Qui n'a pas été résolu de façon vraiment satisfaisante: affront à Dinan, manifestations à Quimper.

Le Trégor suspect, l'Argoat en dérive, la Cornouaille battant de l'aile: il va falloir réviser les manuels de géographie depuis que l'île d'Houat (450 habitants) et Ploërmel ont été promues capitales de la Bretagne. Ce qui a fait jaser dans Landerneau.

Conclusion: si le mal devient vraiment français et que la carte continue à se hacher de mesure des dissidences, Giscard ne va plus pouvoir sortir de l'Elysée.

Bernard Thomas.

EN PASSANT
PAR LA BRETAGNE...



... avec ses
gros sabots